RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 1000 DU 26 JUIN 2024

portant nomination des membres du Conseil d'administration du Centre des Œuvres universitaires et sociales de Parakou.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- **Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2022-509 du 07 septembre 2022 portant approbation des statuts du Centre des Œuvres universitaires et sociales de Parakou;
- vu le décret n° 2023-150 du 12 avril 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique;
- **sur** proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 juin 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'administration du Centre des Œuvres universitaires et sociales de Parakou, les personnes dont les noms suivent :

- monsieur **Koladé Josué AZANDEGBEY**, représentant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ;
- monsieur **Mèvognon Sourou Serge-Hervé HOUSSOU**, représentant de la Présidence de la République ;



- monsieur **Chilina Vicentia S. AKOTO OKRY**, représentant du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- monsieur Julien Didier ADEDEMY, représentant du Ministère de la Santé;
- monsieur Bellarminus Gildas KAKPOVI, représentant du Ministère des Sports ;
- monsieur **Boni Christophe Dieu-donné CHABI**, représentant du Rectorat de l'Université de Parakou ;
- monsieur Inoussa ZIME CHABI, représentant de la Mairie de Parakou.

Article 2

Monsieur Koladé Josué AZANDEGBEY est nommé président du Conseil d'administration du Centre des Œuvres universitaires et sociales Parakou.

Article 3

Les membres du Conseil d'administration du Centre des Œuvres universitaires et sociales de Parakou sont nommés pour un mandat de trois (03) ans renouvelable qui court pour compter de la date de leur installation.

Article 4

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le Ministre de l'Économie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Article 5

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2021-058 du 10 février 2021 portant nomination des membres du Conseil d'administration du Centre des Œuvres universitaires et sociales de Parakou ainsi que toutes autres dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 26 juin 2024

Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,

Romuald WADAGNI Ministre d'Etat Eléonore YAYI LADEKAN

 $\underline{\mathsf{AMPLIATIONS}}: \mathsf{PR}\ 6 \ ; \ \mathsf{AN}\ 4 \ ; \ \mathsf{CS}\ 2 \ ; \ \mathsf{CC}\ 2 \ ; \ \mathsf{CCOM}\ 2 \ ; \ \mathsf{CES}\ 2 \ ; \ \mathsf{HAAC}\ 2 \ ; \ \mathsf{HCJ}\ 2 \ ; \ \mathsf{MESRS}\ 2 \ ; \ \mathsf{MEF}\ 2 \ ; \ \mathsf{AUTRES}\ \mathsf{MINISTERES}\ 19 \ ; \ \mathsf{SGG}\ 4 \ ; \ \mathsf{INTERESSES}\ 7 \ ; \ \mathsf{JORB}\ 1.$